

TABLEAU N° 1

COMMUNE DE DOLUS D'OLERON

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Annexe à la délibération du 10 avril 2017

		Résidents principaux ou secondaires de Dolus d'Oléron	Autres Particuliers	Associations Dolusiennes (loi 1901) & Associations caritatives ou à but social <i>utilisation limitée à 2/an</i>
Salle des fêtes avec cuisine	Week-end : du vendredi 16 h 30 au lundi 8 h 00	Caution 160 €	Caution 160 €	Caution 160 €
		450 €	900 €	gratuit
Salle des fêtes sans cuisine	Week-end : du vendredi 16 h 30 au lundi 8 h 00	Caution 160 €	Caution 160 €	Caution 160 €
		250 €	550 €	gratuit
	1 journée en semaine	160 €	250 €	gratuit
Caution 160 € / Salle Saint André et Foyer Louis C				
Salle Saint André (au-dessus de l'Office de Tourisme)		30 €	50 €	gratuit
Foyer Louis Colin		50 €	50 €	gratuit

Tarifs applicables au 1^{er} mai 2017

Le versement d'arrhes correspondant à 30 % du montant de la location conditionne la réservation ferme de la salle des fêtes, sauf pour les associations dolusiennes. Seules les annulations pour raison de force majeure donneront lieu à remboursement des arrhes sur justificatifs.

La mise à disposition de ces salles n'est pas autorisée pour une prestation commerciale.

Une caution de 500 € est demandée pour l'utilisation de la sonorisation de la Salle des Fêtes (micro et enceintes).

La demande de réservation et le règlement de la prestation (arrhes et solde) doivent être effectués au nom de la même personne.

Autres associations loi 1901 - Associations privées - Syndics
<i>Caution 160 €</i>
230 €
300 € Si billetterie
<i>Caution 160 €</i>
125 €
250 € Si billetterie
65 €
130 € si billetterie
Colin
Utilisation ponctuelle (1 journée) 30 €
Utilisation sur l'année 150 €
50 €

Pour extrait conforme
Le Maire,